

Montréal, le 17 décembre 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1er janvier 2020  
Dossier de la Régie : R-4096-2019**

---

Chères consœurs, chers confrères,

Tel que mentionné lors de l'audience tenue le 11 décembre 2019<sup>1</sup> dans le dossier mentionné en titre, la Régie de l'énergie (la Régie) permet aux intervenants de commenter les réponses aux engagements déposés, après l'audience, par le Transporteur.

Le 13 décembre 2019, le Transporteur a déposé la réponse à l'engagement 17 demandé par la Régie<sup>2</sup> et, en date de ce jour, son complément de réponse à l'engagement n<sup>o</sup> 8<sup>3</sup>.

Les intervenants qui le désirent pourront déposer leurs commentaires sur ces réponses **au plus tard le 19 décembre 2019, à 12h**. Le Transporteur pourra répliquer à ces commentaires **au plus tard le 23 décembre 2019, à 12h**.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml

---

<sup>1</sup> Pièce [A-0041](#), p. 99.

<sup>2</sup> Pièce [B-0130](#).

<sup>3</sup> Pièce [B-0131](#).